

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
: : : six mois, 14 : :
: : : un an, 25 : :

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-général, bureau du Journal, rue Nain, 1.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Les annonces et les abonnements sont reçus :

A LILLE : chez M. BEGHIN, libraire, rue de la Grande-Chaussée,
A PARIS : chez M. LAFFITE-BULLIER, 20, Rue de la Banque.

ROUBAIX, 2 JUIN 1869.

Bulletin politique.

Y aura-t-il au mois de juillet une session pour la vérification des élections, et le vote du budget extraordinaire de la ville de Paris? Les avis sont bien partagés sur ce sujet; des lettres de Paris assurent que, dans l'entourage de l'Empereur, la question de convenance et d'opportunité est assez vivement débattue. Il en est de même dans le public et dans la presse. Les uns pensent qu'il y aurait avantage à convoquer immédiatement le nouveau Corps législatif, afin qu'il fût possible de pourvoir sans retard aux vacances qui se produiraient soit par l'option des députés élus plusieurs fois, soit par suite de l'annulation éventuelle de quelques élections. On voudrait en finir tout de suite avec l'agitation électorale qui, quoiqu'on en dise, jette un certain trouble dans les affaires, comme il est facile de s'en apercevoir au ralentissement des transactions commerciales et industrielles.

Les autres jugent que l'agitation est arrivée à un point où il est nécessaire de la calmer et que l'opinion publique est suffisamment surexcitée et qu'il faut prendre garde de provoquer de nouvelles émotions par des débats qui pourraient être irritants; qu'il faut laisser les passions se dissiper; que la réflexion ne tardera pas à montrer le danger des revendications faites au nom de la révolution et que, en convoquant dans quatre ou cinq mois les Chambres plus tôt qu'à l'habitude, on aura tout le temps de faire la vérification des pouvoirs sans nuire à l'expédition des affaires courantes.

Voilà ce qu'on dit, et l'on voit que les bonnes raisons ne manquent pas des deux côtés. C'est au gouvernement qu'il appartient de décider et l'on trouve qu'il ne rendra une détermination qu'après le résultat des scrutins de ballottage. Il n'y a pas, du reste, péril en la demeure.

En attendant, à quoi en est notre politique extérieure? Elle est obscure parce

qu'elle est indécise, répond le *Monde*, et il ajoute :

« Le Gouvernement attendra de connaître la composition de la Chambre avant de prendre un parti. C'est pourquoi nous ne voyons pas sans terreur le suffrage universel éliminer sans pitié les hommes qui étaient la lumière de l'ancienne Chambre et ne laisser aux prises que les opinions extrêmes. Entre des députés qui voteront comme des aveugles, et des opposants qui crieront comme des sourds, le Gouvernement restera sans conseils, et il ne pourra plus trouver qu'en lui-même la raison de ses décisions.

« Déjà le *Peuple* annonçait, il y a quelques jours, que le temps des grandes initiatives était venu. Le *Peuple* a une certaine importance. C'est un journal trompette. Il marche en avant de la politique. Il ne la conduit pas, mais il l'annonce; et quand il conseille au Gouvernement d'agir, c'est que le Gouvernement a quelque projet que nous allons voir apparaître au premier jour. Une sorte de présentiment court dans le public. Les uns parlent d'une guerre; les autres d'une réforme constitutionnelle, du couronnement de l'édifice par l'initiative parlementaire et la responsabilité ministérielle; d'autres, enfin, annoncent que l'Europe va procéder à un désarmement général, dont la France donnera en même temps le conseil et l'exemple.

« La diversité même de ces bruits prouve le peu de fondement qu'ils ont. Le caractère principal de notre politique, c'est d'être imprévue. Est-elle révolutionnaire ou conservatrice, pacifique ou belliqueuse, libérale ou absolutiste? Personne ne le peut dire. Tout au plus sait-on ce qu'elle a été dans une situation donnée. On peut en raconter l'histoire, mais non pas en connaître la loi. Ses actes ne se déduisent pas logiquement les uns des autres. Il n'y a pas de corrélation nécessaire entre une année et celles qui la précèdent. La guerre, quand elle a lieu, n'est pas amenée par une certaine pression des événements qui compromettrait la sécurité ou l'honneur de la France. Dans une pareille situa-

tion, qui a été la nôtre après Sadova, nous avons des retours inattendus de bonne humeur, et nous manifestons de la joie à l'Europe, qui nous croit déçus et irrités. Au contraire, quand notre état est prospère, que tout le monde nous craint, que les puissances nous recherchent, tout à coup nous frôtons le scepticisme et la guerre éclate, comme l'expédition d'Italie. En 1849, nous rétablissions le Pape à Rome. En 1859, nous faisons répandre dans ses possessions des ferments de révolte qui doivent de toute nécessité dissoudre sa puissance. En 1863, nous le livrons à la mauvaise foi de ses mortels ennemis. En 1867, nous revenons brusquement, et nous annonçons qu'il sera couvert par nous d'une éternelle protection. De ces prémisses, qui oserait conclure? A quelle politique en sommes-nous vis-à-vis du Saint-Siège? A la politique d'action de 1849, à la politique d'inaction de 1859, ou à la politique de réaction de 1867? Qui oserait prédire? qui oserait prévoir? Une telle allure déjoue tous les calculs. »

J. RENOUX.

Il est certain, malgré l'air de triomphe des journaux officiels, que la cause libérale comptera plus de voix dans la nouvelle Chambre que dans l'ancienne. Mais ce n'est pas seulement l'opposition politique qui a gagné en nombre; l'opposition économique sera également plus forte, et si le gouvernement a déjà eu tant de peine à défendre le régime du libre échange devant la législature qui vient de finir, la lutte lui sera encore bien autrement difficile devant celle qui va commencer.

Si l'on jette d'abord un regard sur les élections de l'Est, un fait éloquent saute immédiatement aux yeux, c'est la défaite écrasante éprouvée par M. Jean Dollfus. On sait que M. Jean Dollfus personnifiait en quelque sorte le nouveau système économique dans cette région si éminemment industrielle. C'était lui qui avait été un des principaux promoteurs du traité de

commerce avec l'Angleterre; c'était lui qui avait contribué le plus à la détermination des tarifs insérés dans les conventions complémentaires; c'était lui, enfin, qui, non content de ce premier succès, avait fait rendre le décret relatif aux admissions temporaires des tissus de coton. Ainsi, et il suffit de relire sa profession de foi pour n'en pas douter, la question économique se posait dans l'Est sur son nom.

Ajoutons que certaines circonstances pouvaient venir en aide à M. Jean Dollfus et favoriser son élection. Certes, si l'on n'avait vu en lui que le libre-échangiste, il n'était pas à craindre que le choix se portât sur lui. Nous connaissons trop bien l'Alsace manufacturière pour croire qu'elle donnât jamais son adhésion aux opinions économiques d'un partisan des traités de commerce et des admissions temporaires. Mais ce qui pouvait nous inspirer des inquiétudes, c'est la grande position que M. Jean Dollfus occupe à Mulhouse, c'est l'influence que pouvaient exercer les services rendus par lui dans l'administration de la ville, et notamment dans la création des cités ouvrières. Il pouvait être nommé, non pas parce que, mais quoique libre-échangiste, et malgré le mobile tout différent de son élection, le gouvernement n'eût pas manqué de s'en prévaloir pour soutenir que Mulhouse s'était rallié au nouveau système commercial, et pour maintenir le régime des admissions temporaires soumis en ce moment même aux études d'une commission.

Là était le piège; là était le danger. Heureusement, les populations intelligentes de l'Alsace ont déjoué tous ces calculs. Elles ont compris que l'élection de Mulhouse, dans la situation actuelle, avait un caractère plus spécialement économique; elles n'ont pas voulu s'exposer à ce qu'on pût les présenter comme converties au libre-échange, et elles ont tenu à accentuer leur opinion de la façon la plus tranchée, en donnant, pour ainsi dire, à leurs votes toute la portée d'une manifes-

tation. On a donc vu, chose à laquelle on ne se serait pas attendu, M. Jean Dollfus, en dépit de l'attache officielle, en dépit de toutes les considérations personnelles qui militaient en sa faveur, n'obtenir que 6,000 suffrages, tandis que son adversaire, protectionniste déclaré, en réunissait 15,000!

Maintenant qu'on déduise des 6,000 voix données à M. Dollfus celles des fonctionnaires publics, celles des hommes qui votent avec l'administration quand même, celles des habitants de Mulhouse qui ont voulu rendre hommage au grand manufacturier ou au philanthrope, et on pourra se faire une idée de l'extrême petit nombre de voix accordées réellement au libre-échangiste. C'est là une leçon dont le gouvernement, nous l'espérons du moins, saura profiter. La volée désormais édifiée sur la popularité, dans notre région manufacturière de l'Est, des doctrines représentées par M. Jean Dollfus.

Mais ce qui complète la démonstration, ce sont les choix qui ont eu lieu dans les autres circonscriptions électorales de cette partie de la France. Ainsi M. Keller, dont les principes protectionnistes s'étaient fait connaître dans l'une des précédentes législatures, a obtenu 13,000 voix contre 7,000 données à M. Aimé Gros. Ce n'est pas que M. Aimé Gros fût un libre-échangiste; nous sommes loin de l'en accuser; mais il n'avait pas pris une attitude assez ferme à la Chambre, et l'industrie était sûre de trouver un défenseur plus énergique dans M. Keller que ses opinions libérales en politique recommandaient d'ailleurs sous d'autres rapports. La victoire de M. Viellard sur M. de Reinach, député sortant, n'est pas moins significative. Nous pouvons également invoquer l'élection de M. Géliot dans les Vosges, qui ne l'eût certainement pas emporté sur M. de Ravinel, le candidat libéral, si on ne lui eût tenu compte de l'énergie avec laquelle il avait attaqué le nouveau régime commercial pendant les dernières sessions. Et n'est ce pas encore un enseignement assez instructif pour le gouver-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 4 JUIN 1869.

VIOLETTE

(SUITE.)

Elle continua à s'avancer ainsi, toute pâle et silencieuse, et, quand elle fut arrivée tout auprès du vieillard, elle s'agenouilla en tremblant.

Pardonnez-moi, grand-père, murmura-t-elle d'un ton bas et doux, en attachant sur lui un regard craintif et désolé, — mais ce n'est pas... vraiment... non, ce ne peut être de la joie qu'en ce moment je vous apporte.

— Pourquoi trembles-tu ainsi? Que veux-tu dire, ma fille? — demanda le marquis, posant sa main paternelle sur la jolie tête brune inclinée, et effleurant le front pâle d'un long regard d'amour. — Je tremble, dit-elle, — parce que, malgré moi, et, à ce qu'il me semble, que accomplir mon devoir, pour obéir à Dieu, je vais troubler votre repos, raviver vos souvenirs, vous déchirer le cœur. Avant de le faire, allez, j'ai médité, j'ai prié, j'ai souffert bien longtemps... Encore une fois, pardonnez-le moi, mon bon père.

— Violette, mon enfant... Enfin, hâte-toi. Qu'as-tu donc à me dire?

— Bon père, je vous en prie, laissez-moi parler peu à peu... j'ai si grand peur!... Tenez, depuis longtemps, n'avez-vous pas pensé parfois que, tout enfant encore, j'avais deviné... j'avais pu voir... que l'on me cachait quelque chose... Hélas, les histoires du passé se taisent; mais elles ne s'effacent jamais; toutes tristes et cruelles qu'elles sont, personne ne les oublie; il sembla qu'elles flottent dans l'air, qu'elles s'attachent au vieux logis aimé, comme le lierre aux murailles; on les pressent avant de les savoir et, un jour, on en a le cœur surpris, navré, au moment où l'on y pense le moins...

— Je voudrais savoir quels sont les audacieux, les imprudents! s'écria brusquement le vieillard emporté. — Mais un regard timide et suppléant; un mouvement d'effroi de Violette l'arrêtèrent, et ce fut avec un accent et plus calme et plus sombre qu'il reprit presque aussitôt, en lui prenant la main : — Mais, enfin, qu'as-tu appris, mon enfant... Que j'ai eu... autrefois... un fils; que ce fils est devenu un renégat et un traître... Je comprends que cette histoire ait pu t'affliger, car tu as un bon cœur, un vrai cœur d'ange... Mais tu as dû apprendre en même temps que la seule mémoire du passé m'est humiliante et douloureuse. Pourquoi donc l'évoquer au jourd'hui, et quel rapport mon malheur peut-il avoir avec l'affliction de notre pauvre Louise, mon enfant?

— Cher père, je vais vous le dire tout à l'heure... Il me semble que j'aurai moussé pour maintenant, car vous êtes bien bon. Ne l'avez-vous pas dit? notre pauvre Louise? — Assurément, mon enfant. Ta bonne

et charmante amie m'est bien chère. Sa grâce, ses vertus, ses agréments, lui conciliaient l'estime des plus indifférents et l'affection des plus difficiles. Et moi, ton seul protecteur, ton père, pourrais-je oublier les jours de fatigues, les nuits d'angoisses passées par à ton chevet?

— Oui; je le vois bien; vous aimez Louise, véritablement, tendrement... Oh! que j'en suis contente!... Eh bien, vous le voyez, grand-père, il vous eût été possible d'aimer autre chose encore au monde que votre pauvre petite Violette, qui n'a jamais vécu que pour vous, qui vous est toute soumise et toute dévouée, mais qui ne peut pourtant se flatter d'avoir, à elle seule, assez de mérites et de qualités pour remplir tout votre cœur... Eh bien, n'avez-vous donc jamais pensé à ces autres enfants... de votre nom et de votre race... que vous ne connaissez point, mais qui, loin de vos regards, dans la pauvreté, dans l'exil... ont grandi peut-être en mérites et en vertus, et qui, eux, pourraient peut-être dignement votre beau nom vénéré, et qui vous feraient peut-être honneur, grand-père, si vous les aviez ici soumis à vos desirs, assis à votre table, comme moi vous respectant, comme moi vous aimant, et plus que moi, peut-être, s'ils voulaient vous faire oublier le passé à force de respect et d'amour.

— Qu'ils soient ce qu'ils sont, je ne les connais point... je ne veux point les connaître, répliqua le vieillard d'un ton amer. — Le sang des Kervélien aurait peine à couler, noble et pur, dans leurs veines... Leur père est un renégat, leur père est un banni. — Leur père est un coupable, je le sais

— murmura Violette pâissante, étendant les mains et courbant le front. Mais il n'est pas de coupable, malgré tout, qui, quelque jour, à quelque heure solennelle, éclairé et touché par la grâce de Dieu, ne déplore son crime, ne sollicite son pardon, ne le désire et l'implore... Et Dieu, qui pardonne à tous, veut aussi que tous pardonnent; même les cœurs longtemps meurtris, même les cœurs offensés... Et moi-même que deviendrai-je donc, si vous ne me pardonnez pas, grand-père? ... Oui, je vous l'avoue, même en présence de votre regard sévère, même en songeant à votre ressentiment qui me fait trembler, j'ai enfreint votre volonté, j'ai désobéi à vos ordres... Oh! c'était par amour pour vous, parce qu'il me semblait que vous ne pourriez être heureux, tant qu'il vous resterait de l'amertume et de la haine dans le cœur... Vous me regardez avec effroi... vous ne me comprenez pas, grand-père... Eh bien, rappelez-vous ces saintes paroles de la prière, que vous prononcez, ce soir, lorsque le message est venu... C'était vous qui me rappelez bien : « Pardonnez-nous nos offenses. » Et... je l'ai entendu en sortant... ces paroles de paix et de bénédiction vous les avez reprises : vous les avez répétées en songeant à Louise, à son parent inconnu, à sa douleur subite et cruelle... Bon père, vous ne savez pas alors qu'en ce moment vous priez pour son père... pour mon oncle... pour... votre fils!

— La voix de Violette, déjà hésitante et confuse, expira, faible comme un souffle, en prononçant ces derniers mots. Devant elle, droit, menaçant, livide, le vieillard s'était levé.

— Toi... tu as fait cela? — balbutia-t-il. — Prononcez sous mon toit le nom du banni... Amener sous mon toit, les enfants du traître... Louise... Louise... ma petite-fille... Ici la voix du vieillard, d'abord farouche et irritée, revêtit, comme malgré lui, un accent incertain et ému. — Mais pourquoi as-tu donc voulu me faire souffrir ainsi? — reprit-il aussitôt, toujours sombre et menaçant. — T'aurais-je refusé le meilleur de mon cœur, de ma tendresse, de mon amour? Te manquait-il quelque chose ici? Te sentais-tu malheureuse?

— Oui, je l'étais, grand-père, chaque fois que je pensais à eux! dit Violette en se levant à son tour, pâle, intrépidement résolue. Je souffrais de leur avoir tout pris, et vos dons généreux, et votre paternelle protection, et votre nom si beau, et vos caresses si tendres!... Je suis une Kervélien, moi aussi, et je sais qu'il n'y a jamais eu d'usurpateurs, de spoliateurs, dans la famille... Oh! cher grand-père, que je respecte et j'aime plus que ma vie, faut-il que je vous l'avoue? votre paternelle tendresse, si exclusive et si constante, me faisait mal; votre trop grande générosité, votre sollicitude me faisaient honneur. Il me semblait qu'en acceptant ces biens pour moi seule, je déposais l'orphelin, j'insultais l'exilé, je ralliais le banni... Alors, tout en les recevant sans me plaindre et sans pleurer; tout en vous en payant par un attachement et une reconnaissance sans bornes, j'en ai souffert en silence, constamment, croissant, jusqu'au jour où une idée m'est venue et où je me suis dit : « Partageons! » Alors, moi seule, je vous le jure, j'ai écrit à mon oncle pour le supplier; j'ai imploré, j'ai